



Ma BCJ

Ma prévoyance

**Planifier ma retraite à temps,
c'est partir gagnant.**

La prévoyance à la BCJ

A travers une approche globale de votre situation personnelle et de vos objectifs, nos spécialistes vous apportent des solutions sur mesure dans les domaines du financement, de la planification de vos liquidités, du conseil en placement, de la fiscalité, de la prévoyance et de la succession. Ils vous proposent un large éventail de produits performants pour planifier votre prévoyance et réaliser vos projets.

”

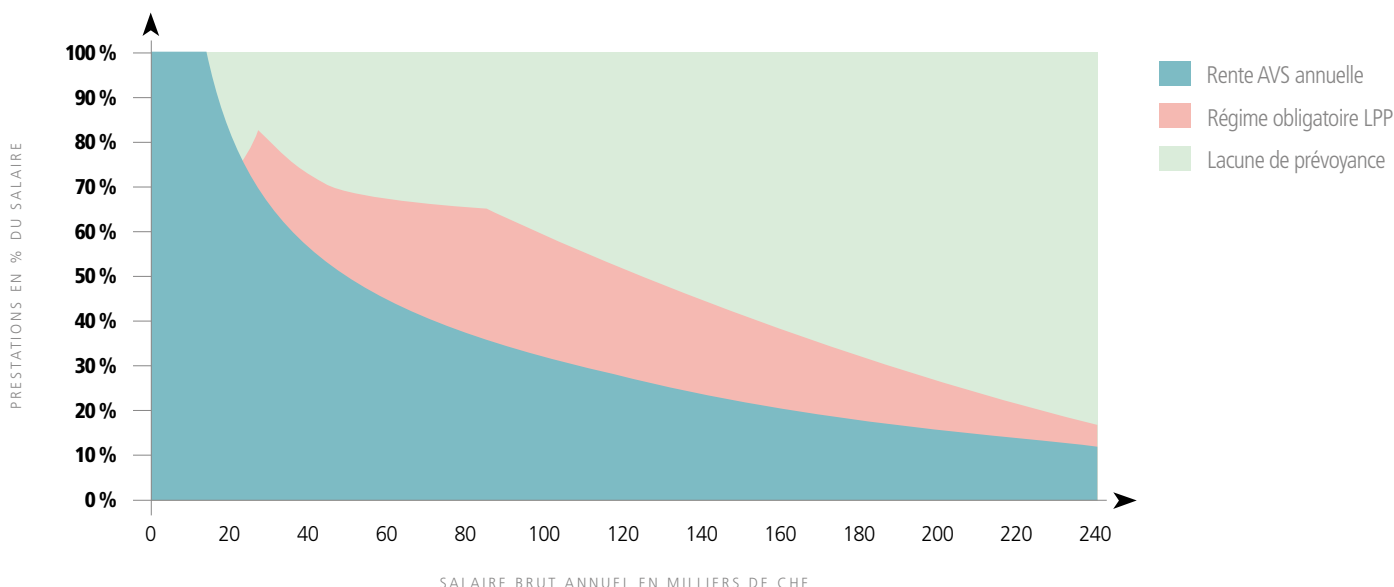
Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va.

Sénèque

Préparer ma retraite en toute sérénité

Prendre sa retraite est une étape importante. Plus vous vous y prenez tôt, plus vous disposerez d'une marge de manœuvre importante pour réunir les moyens financiers adéquats et envisager votre retraite en toute sérénité. Bien souvent, les revenus du 1^{er} et 2^e pilier ne couvrent que 40% à 60% du dernier revenu perçu avant la retraite, raison pour laquelle il est judicieux de ne pas attendre pour étudier votre situation.

Rente de vieillesse en % du revenu annuel (tableau indicatif)



Afin de préparer votre retraite, voici les questions auxquelles il est essentiel de répondre

- Quels seront mes revenus à la retraite ?
- Comment préserver mon niveau de vie actuel à la retraite ?
- Dois-je choisir la rente ou le capital de ma caisse de pension ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour optimiser ma fiscalité ?
- Dans quelles conditions pourrais-je prendre une retraite anticipée ?
- Est-il judicieux d'amortir mon prêt hypothécaire et dans quelle mesure ?
- Quel patrimoine pour mes héritiers ?

La planification financière de la retraite à la BCJ vous permet d'y répondre et de poser dès aujourd'hui les jalons nécessaires pour que vous puissiez vivre cette phase de vie dans les meilleures conditions.

La planification financière de la retraite

La planification financière de la retraite s'adresse en particulier aux personnes dès 50 ans. L'analyse vous permet d'avoir une vision globale de votre situation financière et de son évolution en fonction de vos projets et de vos décisions.

En compagnie de notre spécialiste en prévoyance, vous abordez les points clés de votre situation personnelle en tenant compte des domaines suivants :

- Vos projets et vos objectifs personnels
- Votre patrimoine actuel et son évolution en fonction des investissements réalisés
- L'analyse de vos couvertures de prévoyance
- Vos possibilités d'optimisation fiscale
- Votre hypothèque
- Votre succession

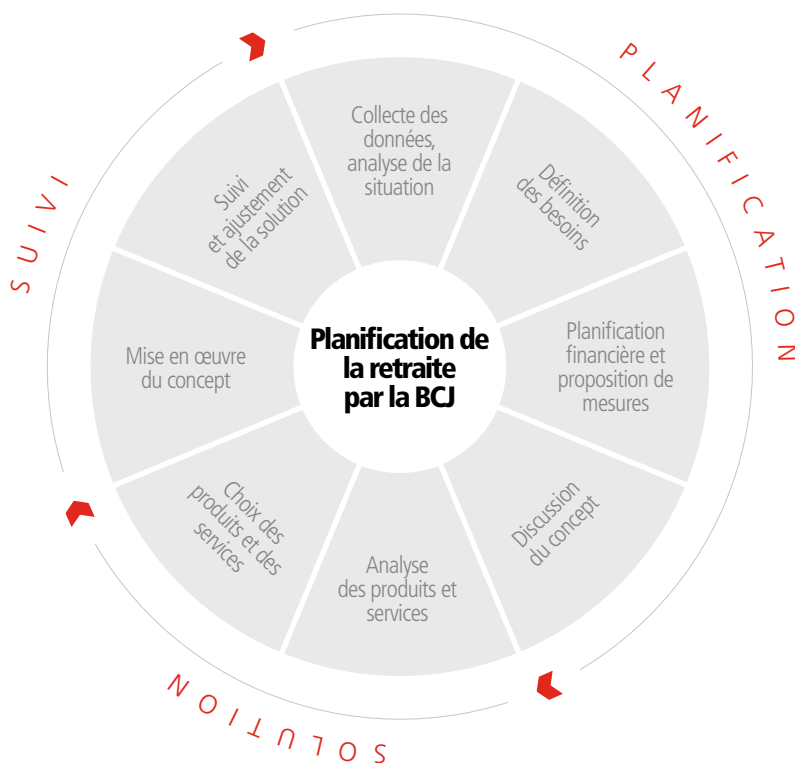
Sur la base de votre planification, notre spécialiste analyse les fonds et actifs dont vous disposez et vous propose des solutions sur mesure pour répondre à vos besoins. Il détermine avec vous les éventuelles lacunes dont peut souffrir votre prévoyance et vous présente les possibilités de les combler.

Cette analyse fait l'objet d'un dossier complet. Comme l'avenir se prépare mais ne se prévoit pas, les mesures font l'objet d'un suivi régulier.

Les avantages de la planification financière de la retraite

- Vous bénéficiez d'une planification financière neutre (libre choix des produits)
- Vous profitez des conseils avisés de nos spécialistes
- Vous recevez un document complet contenant l'analyse de votre situation

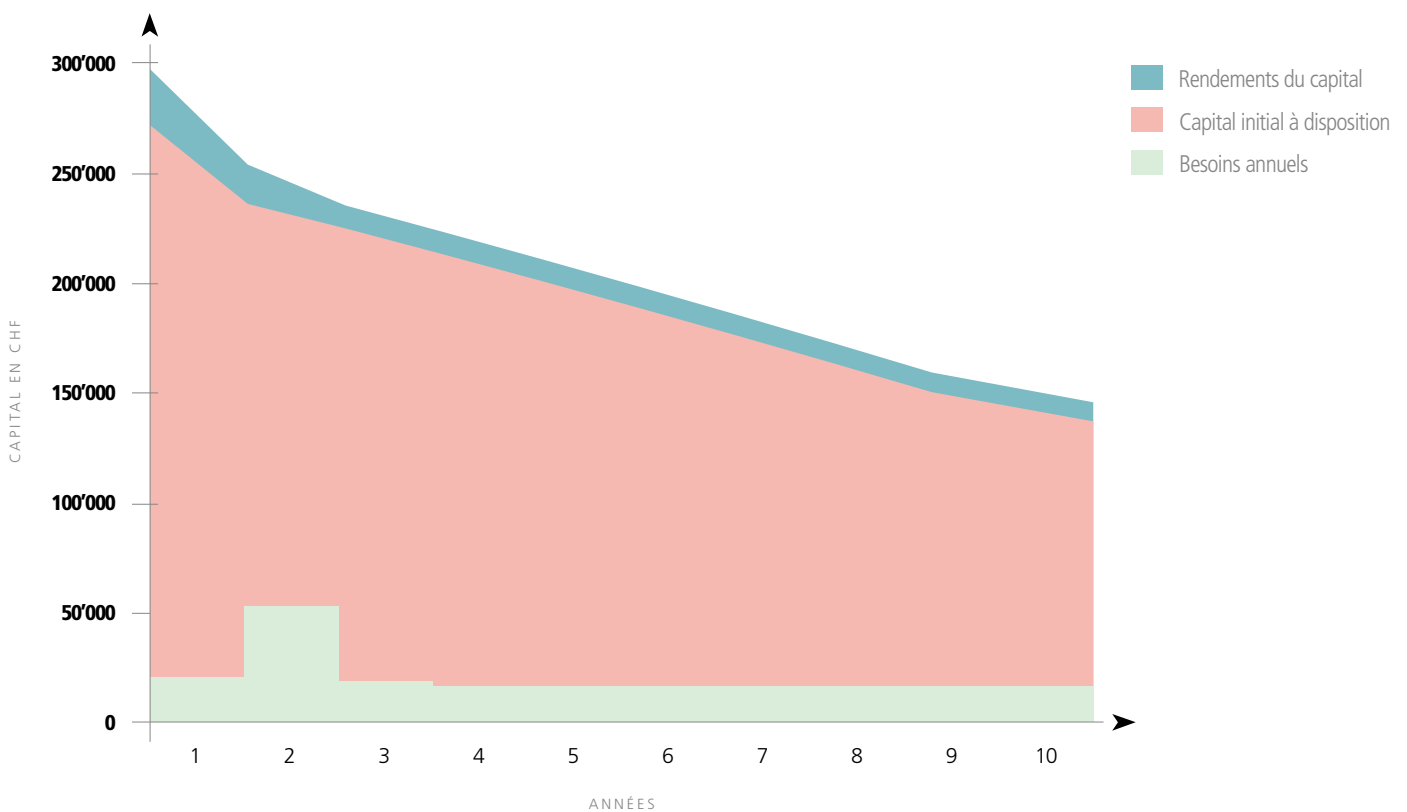
Notre démarche d'accompagnement



Choisir entre rente ou capital du 2^{ème} pilier?

Une des questions les plus fréquemment posée dans le cadre de la retraite est: « Faut-il choisir la rente ou le capital ? » La décision se présente différemment suivant les objectifs et les souhaits personnels ainsi que la situation familiale et patrimoniale. La réponse dépendra d'un ensemble de paramètres: le montant du capital, l'état de santé et les besoins. Par ailleurs, il conviendra de déterminer qui pourra, le cas échéant, profiter du capital non utilisé, et dans quelle mesure. Votre sécurité, enfin, ne sera pas non plus la moindre des préoccupations. Tous ces éléments devront être pesés avec le plus grand soin.

Evolution du patrimoine



Mes besoins

La planification de la retraite est une affaire très personnelle. Pour nous permettre de vous conseiller au mieux, voici une liste de questions utiles qui vous aideront à évaluer votre situation personnelle et vos besoins.

Avez-vous déjà réfléchi à votre retraite ?

Il est utile de penser à sa retraite dès 50 ans. Ainsi, vous aurez encore le temps de prendre d'éventuelles mesures pour vous permettre de conserver votre niveau de vie une fois atteint l'âge de la retraite.

Connaissez-vous vos besoins financiers une fois que vous aurez quitté la vie active ?

L'établissement d'un budget confrontant vos revenus (AVS, caisse de pensions, valeurs patrimoniales) avec vos dépenses vous aidera à y voir plus clair.

Envisagez-vous de prendre une retraite anticipée ?

Environ 50% des actifs prennent une retraite anticipée. Le prix à payer est une réduction des prestations et la nécessité de financer les années qui les séparent de la retraite ordinaire au moyen de leurs économies. Planifiez le financement de vos lacunes de prévoyance au plus tôt pour que votre projet se réalise.

Une retraite partielle ou flexible vous paraît-elle intéressante ?

Prenez votre retraite en une ou plusieurs étapes intermédiaires (de 20% min. chacune), vous pouvez par exemple être mi-salarié et mi-retraité.

Une progression fiscale est-elle évitable ?

L'échelonnement du retrait de certains capitaux de prévoyance permet d'accentuer la réduction de votre charge fiscale.

Prendre rendez-vous

Grâce à la planification financière de la retraite, vous mettez tous les atouts de votre côté. Profitez de la compétence de nos spécialistes. Ils se réjouissent de vous accueillir pour un entretien de conseil.



Delémont et Moutier

Michaël Ackermann

Conseiller en Prévoyance

☎ +41 32 421 15 27

✉ michael.ackermann@bcj.ch

Porrentruy et Saignelégier

Steeve Brahier

Responsable du service Prévoyance

☎ +41 32 465 13 36

✉ steeve.brahier@bcj.ch

Questions et demandes générales

✉ prevoyance@bcj.ch

Indications importantes

La présente publication a un but purement informatif et ne constitue en aucun cas un conseil en placement, en fiscalité ou toute autre recommandation; cela n'implique pas qu'une stratégie est adaptée ou appropriée aux circonstances individuelles ou constitue d'une autre manière une recommandation personnelle par rapport à un investisseur spécifique. Toute référence à une performance antérieure ne préjuge pas des résultats futurs. Toute représentation intégrale ou partielle du présent document est soumise à l'autorisation écrite de la Banque Cantonale du Jura (BCJ). La BCJ décline toute responsabilité relative à l'exactitude des informations sur les données fournies.

Plus d'informations sur www.bcj.ch

Ma BCJ *Ma banque*